



No de résolution  
ou annotation

Province du Québec  
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 14 janvier 2020 à 19h00 au bureau municipal à Chapeau.

À laquelle étaient présents son Honneur le maire Winston Sunstrum et les conseillers Pat Tallon, Nancy McGuire, Roger Lavoie, Pat Montgomery, Louis Lair et Mariette Sallafranque.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte.

2. **Présence**

Tous présents.

3. **Conflit d'intérêts (le cas échéant)**

Aucun.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

001-20/01

Proposé par la conseillère McGuire d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté

5. **Adoption du procès-verbal**

002-20/01

Proposé par la conseillère Lavoie que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 soit amendé et accepté.

Adopté

003-20/01

Proposé par la conseillère McGuire que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2019 pour l'adoption du Budget 2020 soit accepté.

Adopté

6. **Questions du public**

Aucune.

7. **Correspondance**

- Carte de remerciement de l'AR de Chapeau pour tout le soutien financier et autre donné par la municipalité en 2019

- Lettre de mécontentement concernant le bulletin des nouvelles

- Demande de lettre d'appui au programme Connexion compétences, par Pontiac Ouest se Branche

- Lettre d'autorisation pour la publicité sur l'immeuble de Pontiac Ouest se Branche



No de résolution  
ou annotation

## 8. Sujets à discuter

### Déclaration d'Intérêts pécuniaires

Tous les membres du Conseil révisent, signent et déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

004-20/01

### Avis de motion - Règlement de taxation

Un avis de motion est donné par le conseiller Lair et un projet de règlement est présenté pour le règlement 2020-001 - Règlement pour fixer le taux de taxe foncière et des services pour l'exercice financier 2020 et les conditions de perception de l'impôt.

005-20/01

### Adhésions et conférences - FQM, FCM & ADMQ

Proposé par la conseillère Sallafranque d'approuver les dépenses pour les adhésions annuelles 2020 à la FQM, à la FCM et à l'ADMQ et d'autoriser la DG à assister aux conférences 2020 ADMQ et FQM et à d'autres dates de formations régionales.

Adopté

006-20/01

### Centre Communautaire Harrington

Proposé par le conseiller Lavoie d'approuver la contribution annuelle au Centre communautaire Harrington pour un montant de 1 000 \$.

Adopté à l'unanimité

007-20/01

### Complexe sportif du Haut Pontiac

Proposé par la conseillère McGuire d'approuver la contribution annuelle au Complexe sportif Haut Pontiac pour un montant de 15 000 \$, payable en 2 versements.

Adopté à l'unanimité

008-20/01

### Entretien des terrains communautaires

Proposé par le conseiller Tallon d'approuver la contribution annuelle au complexe sportif pour l'entretien des terrains communautaires sur son site, pour un montant total de 1 500 \$.

Adopté à l'unanimité

009-20/01

### Appui annuel - Résidence Meilleur

Proposé par la conseillère Sallafranque d'approuver la contribution annuelle à la Résidence Meilleur, pour un montant de 7 500 \$, représentant l'année 3 de 10, se terminant en l'an 2027.

Adopté à l'unanimité

010-20/01

### Vente de terrains pour arriérages de taxes

Proposé par le conseiller Montgomery d'autoriser la Directrice générale à procéder à la perception des arriérages d'impôts par la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes foncières faite par la MRC Pontiac, et de représenter les intérêts de cette municipalité lors de la vente prévue le jeudi 14 mai 2020.

Adopté

## 9. Approbation des comptes

011-20/01

Proposé par la conseillère Sallafranque que les factures soient payées selon la liste présentée.

Adopté

### Certificat de disponibilité de fonds

Je soussigné, Alicia Jones, Directrice générale/Secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour payer les frais selon la liste présentée.



No de résolution  
ou annotation

De quoi, ce certificat est donné à Chapeau, le 14 janvier 2020.

Alicia Jones  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

10. Questions du public

Aucune.

11. Varia

012-20/01

Subvention relative aux saines habitudes de vie pour les aînés

Proposé par le conseiller Lair que la municipalité appuie la Résidence Meilleur et les Jeunes de Cœur dans leur demande d'aide financière au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et d'autoriser la Directrice générale à signer une lettre d'appui à cet effet.

Adopté

013-20/01

Représentant municipal - Comité des sports et loisirs de la MRC

Proposé par le conseiller Lavoie que cette municipalité nomme la conseillère Mariette Sallafranque comme représentante au comité régional des sports et loisirs de la MRC Pontiac.

Adopté

014-20/01

Frais de kilométrage – Rencontre d'inondation

Proposé par le conseiller Montgomery d'approuver les frais de kilométrage pour M. Maurice Leger, qui assistait à la réunion des inondations à Mattawa, tel que discuté.

Adopté

Compteurs d'eau

Le conseiller Lair présente d'autres préoccupations concernant la résolution précédente concernant les compteurs d'eau.

Le sujet est retourné à la Directrice générale pour la mise en œuvre des prochaines étapes.

015-20/01

Salaires - élus

Proposé par le conseiller Montgomery pour faire publier les salaires des élus, afin d'assurer une totale transparence, tel que discuté.

Adopté

016-20/01

Programme Connexion compétences - financement provisoire

ATTENDU QUE Pontiac Ouest se Branche a offert 17 séances profitables du Programme de stratégie pour les compétences d'emploi des jeunes depuis 2003;

ATTENDU QUE le volet de financement est passé d'un programme dirigé par le gouvernement fédéral à un programme provincial;

ATTENDU QU' avec ce changement, le financement du programme actuel à Pontiac Ouest se Branche prendra fin en février 2020;

ATTENDU QUE ce programme est crucial et essentiel pour le développement des jeunes dans notre secteur dévitalisé de l'ouest du Pontiac;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère McGuire que cette



No de résolution  
ou annotation

municipalité appuie fortement Pontiac Ouest se Branche dans sa recherche pour obtenir un financement provisoire ou une prolongation du financement de son programme Connexion compétences.

Adopté

017-20/01

*Demande – Pontiac Ouest se Branche*

Proposé par la conseillère Sallafranque d'autoriser l'affichage et la publicité corporative sur l'édifice municipal situé au 120, rue King; tant que les futurs panneaux ne sont pas plus grands que le panneau actuel qui est en place.

Adopté

**12. Séance à huis clos**

018-20/01

Proposé par le conseiller Tallon de poursuite à huis clos, à 20h30.

Adopté

019-20/01

Proposé par le conseiller Tallon de repartir la réunion en cours, à 21h30.

Adopté

020-20/01

*Offre d'achat - Lot # 4 605 038*

Proposé par la conseillère Sallafranque d'accepter l'offre d'achat pour le lot # 4605038, pour un montant de 11 750,00 \$ et que les acheteurs assumeront tous les frais juridiques associés au transfert du dossier; et d'autoriser la Directrice générale à signer tous les documents.

Adopté

021-20/01

*Allocation de Départ - Transfert à la municipalité - Lot # 4 786 219*

ATTENDU QUE cette municipalité est assujettie au décret n ° 817-2019 établissant une zone d'intervention spéciale (ZIS) tel que publié par le gouvernement du Québec le 12 juillet 2019;

ATTENDU QUE la municipalité est également assujettie au *Règlement de contrôle intérimaire no 231-2016 de la MRC Pontiac relatif à la détermination et à la protection des plaines inondables en bordure des rivières des Outaouais et Coulonge ainsi que les normes minimales de protection découlant de la Politique de protection des rives, littoral et plaines inondables adoptés par le gouvernement du Québec;*

ATTENDU QUE conformément à ces règlements ci-dessus, le propriétaire du terrain touché doit se conformer à ces règlements ou démolir le bâtiment, suite aux dommages résultant des inondations de 2019;

ATTENDU QU' un permis de démolition (permis #ZIS 36-2019) a été émis pour la propriété portant le lot # 4 786 219;

ATTENDU QUE conformément au *Programme général d'indemnisation et d'aide financière pour les propriétaires d'une résidence principale et les locataires*, tel qu'établi par le ministère de la Sécurité publique, lesdits propriétaires ont l'option d'une indemnité de départ et doivent transférer leur terrain à la municipalité pour la somme de 1 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par le conseiller McGuire et unanimement résolu que cette municipalité achète le lot # 4 786 219 pour un montant de 1 \$, et assume tous les frais judiciaires liés au transfert.

Adopté



022-20/01  
No de résolution  
ou annotation

Mandat services juridiques 2020

Proposé par le conseiller Montgomery d'approuver les honoraires forfaitaires pour les services juridiques pour l'année 2020, avec Me Nerio DeCandido, tel que discuté.

Adopté

023-20/01

Politique de rémunération des employés

Proposé par le conseiller Lair d'approuver la politique de rémunération et les échelles salariales proposées; et de demander une révision des postes individuels par les services RH de la FQM, conformément à leur mandat contractuel, tel que discuté.

POUR :

Pat Tallon  
Nancy Mcguire  
Roger Lavoie  
Louis Lair  
Marianne Sallafranque

CONTRE:

Pat Montgomery

Adopté dur division

024-20/01

Rapport FQM

Proposé par le conseiller Montgomery de n'accepter aucune des recommandations proposées de la révision en ressources humaines, telle que complétée par la FQM, pour le moment; jusqu'à ce que de plus amples informations soient reçues.

POUR :

Pat Montgomery

CONTRE:

Pat Tallon  
Nancy Mcguire  
Roger Lavoie  
Louis Lair  
Marianne Sallafranque

Défait sur Division

**13. Date de la prochaine réunion**


La prochaine réunion aura lieu le 4 février 2020 à 19h00 au bureau municipal.

**14. Clôture de la réunion**

025-20/01

Proposé par la conseillère McGuire que la séance soit levée à 21h40.

Adopté

  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

  
Maire

Je, *Winston Sunstrum*, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.